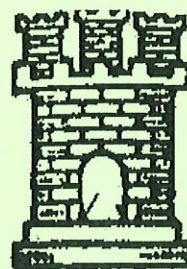




Wallonie



Esneux

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

La demande est introduite par **HONYMO SRL - Monsieur MATHIAS** demeurant Rue de la Goffe 25 à 4130 Esneux.

Le terrain concerné est situé **Rue de la Goffe à 4130 Esneux** et cadastré division 1, section C n°341Z.

La demande vise les travaux suivants : **Construction d'un immeuble de services et aménagement d'abords** et présente les caractéristiques suivantes :

Le projet faisant l'objet de la demande s'écarte du Guide Communal d'Urbanisme pour les raisons suivantes :

- **un recul de minimum 5m est obligatoire par rapport aux limites parcellaires latérales ;**
- **pour être constructible, la superficie minimale des nouvelles parcelles doit être de 1000m² ;**
- **le niveau existant du terrain ne peut être modifié dans les zones de recul minimum latérales ;**
- **le volume principal doit être couvert par une toiture à deux versants ;**
- **la différence entre les hauteurs sous gouttières du volume principale et des bâtiments voisins proches ne peut dépasser 1m ;**
- **le bardage en panneaux composites n'est pas repris dans la liste des matériaux de parement autorisés.**

Elle doit donc être soumise à annonce de projet (article D.IV.40 du CoDT).

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 9h à 12h et le jeudi de 17h à 19h, à l'Administration communale, Service Urbanisme, Place Jean d'Ardenne 1, 4130 ESNEUX **sur rendez-vous pris au 04/380.93.38 ou 04/380.93.44.**

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de **Madame Florine PARIZEL**, téléphone : 04/380.93.35, mail : urbanisme@esneux.be, dont le bureau se trouve Place J. d'Ardenne, 1 à 4130 ESNEUX.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 1er décembre 2022 au 15 décembre 2022 au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : place Jean d'Ardenne 1 à 4130 ESNEUX ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@esneux.be